



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N°16

Réunion plénière du : Vendredi 12 avril 2019

A : 10H00

LIEU : L.F.N - Antenne de SOTTEVILLE LES ROUEN

Président : M. Lionel CHANDELIER

Membres présents: Mmes PORTELLO Françoise, BEUDIN Marie-Yvonne, BOUREL Valérie (en visioconférence).

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La Commission procède à l'adoption des :

- PV N°10 du 01 février 2019 mis en ligne le 11 février 2019
- PV N°11 du 18 février 2019 mis en ligne le 20 février 2019
- PV N° 12 du 01 mars 2019 mis en ligne le 07 mars 2019
- PV N° 13 du 15 mars 2019 mis en ligne le 18 mars 2019
- PV N° 14 du 18 mars 2019 mis en ligne le 20 mars 2019
- PV N° 15 du 28 mars 2019 mis en ligne le 29 mars 2019

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT R1 FEMININ

Journée du 24 mars 2019

- OC BRIOUZE (1) / LE HAVRE AC (2)
- FC FEMININ ROUEN P.E (1) / US QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- AG CAENNAISE (1) / FC FLERIEN
- FC ROUEN 1899 / EVREUX FC 27 (1)
- AS DE CHERBOURG FB / CS BEAUMONT
- AS IFS / ESM GONFREVILLE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

4 dossiers sont transmis à la Commission de Régionale de Discipline.

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Journée du 24 mars 2019

- US ALENCONNAISE 61 / AG CAENNAISE (2)
- CS THIBERVILLE / O PAVILLAIS
- SM HAYTILLON / ST VALERY EN CAUX
- E.FCF CONDE-A.MESSEI / AS ROUTOT

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

- E.FCF CONDE-A.MESSEI / AS ROUTOT

Réserves techniques de l'AS ROUTOT, jugées non recevables par la Commission Régionale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 27 mars 2019 mis en ligne le 29 mars 2019,

La Commission :

- homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Le dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

CHAMPIONNAT R3 FEMININ

Journée du 24 mars 2019

Groupe A

- AS BUCHY / FC FEMININ ROUEN P.E (2)
- FC BARENTIN / YVETOT AC
- CS GRAVENCHON / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
- FC SOMMERY / GRAND QUEVILLY FC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Groupe B

- PAYS GRANVILLAIS / BAYEUX FC
- US STE CROIX ST LO / FC EQUEURDREV.HAINNEVILLE

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe C

- EVREUX FC 27 (2) / FC PLATEAU NEUBOURG

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

Matchs de Rattrapage

– US FECAMP / E.AVRANCHES VAL PERE

– E.GRANVILLE JULLOUVILLE / FOOT50 FEMININ

Les rencontres du 8 décembre 2018 jouées le 16 mars 2019 sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

– FC FLERIEN / LE HAVRE AC

La rencontre du 17 novembre 2018 jouée le 16 mars 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

– FC FLERIEN / US FECAMP

La rencontre du 01 décembre 2018 jouée le 23 mars 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U16 FEMININ

Groupe A

Match de championnat Régional Féminin U16 du Groupe A du 2 mars 2019

– LE HAVRE AC (2) / EVREUX FC 27

La Commission faisant sienne la décision prise en première instance par la Commission Régionale de Discipline lors de sa réunion du 04 avril 2019 :

– donne match perdu par pénalité au club du HAVRE AC (2).

Matchs de rattrapage

Groupe A

– EVREUX FC 27 / US QUEVILLY ROUEN METROPOLE

La rencontre du 15 décembre 2018 jouée le mercredi 13 mars 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

– AS GACEENNE / US QUEVILLY ROUEN METROPOLE

La rencontre du 16 mars 2019 jouée le 06 avril 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Groupe A

Journée du 16 mars 2019

– US ALENCONNAISE 61 / CS BEAUMONT

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 23 mars 2019

– US ALENCONNAISE 61 / EVREUX FC 27

La Commission jugeant en première instance,

– enregistre le forfait déclaré de l'US ALENCONNAISE 61,

– donne match perdu par forfait à l'US ALENCONNAISE 61 sur le score de 0 but à 3 – 1 point pour en faire bénéficier l'EVREUX FC 27 sur le score de 3 buts à 0,

– inflige une amende de 40 € à l'US ALENCONNAISE 61.

- AS GACEENNE / LE HAVRE AC (2)
- La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match de rattrapage

- CS BEAUMONT / CS THIBERVILLE
- La rencontre du 23 mars 2019 jouée le 30 mars 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

Match de rattrapage

- USON MONDEVILLE / US VILLERS BOCAGE
- La rencontre du 6 octobre 2018 reportée le 13 mars 2019.
La Commission jugeant en première instance,
- enregistre le forfait déclaré de l'USON MONDEVILLE,
 - donne match perdu par forfait à l'USON MONDEVILLE sur le score de 0 but à 3 -1 point pour en faire bénéficier l'US VILLERS BOCAGE sur le score de 3 buts à 0,
 - inflige une amende de 40 € à l'USON MONDEVILLE.

Journée du 16 mars 2019

- USON MONDEVILLE / BAYEUX FC
 - FC ARGENTAN / CAEN SUD OUEST
 - AS DE CHERBOURG FB / AVT G.CAENNAISE 11
- Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match de rattrapage

- US. VILLERS BOCAGE / E.FCF.CONDE/AF VIRE
- La rencontre du 16 mars 2019 jouée le 06 avril 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 23 mars 2019

- BAYEUX FC / AVT G. CAENNAISE 11
 - USON MONDEVILLE / FC ARGENTAN
 - US VILLERS BOCAGE / CAEN SUD OUEST
 - E.FCF CONDE-AF VIRE / AS DE CHERBOURG FB
- Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match de rattrapage

- FC ARGENTAN / US VILLERS BOCAGE
- La rencontre du 09 février 2019 jouée le mercredi 20 mars 2019 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE DE NORMANDIE FEMININES

HOMOLOGATION DU 1/8ème DE FINALE DU 17 MARS 2019

- SM HAYTILLON / US AVRANCHES MSM
- O PAVILLAIS / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY
- AS DE CHERBOURG FB / CS CARENTANAIS
- OC BRIOUZE / AG CAENNAISE
- LE HAVRE AC (2) / YVETOT AC
- EVREUX FC 27 / CS BEAUMONT
- E.FCF CONDE-A.MESSEI / FC FLERIEN
- FC FEMININ ROUEN P.E / FC ROUEN 1899

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
3 dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline.

COUPE DE NORMANDIE U18 FEMININE

HOMOLOGATION DE LA ½ FINALE DU 23 MARS 2019

- AG CAENNAISE / E.GRANVILL.JULLOUVILLE
- FOOT50 FEMININ / LE HAVRE AC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.
1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

COUPE DE NORMANDIE U16 FEMININE

HOMOLOGATION DU ¼ DE FINALE DU 30 MARS 2019

- USON MONDEVILLE / LE HAVRE AC
- AS GACEENNE / AG CAENNAISE
- CAEN SUD OUEST / AS DE CHERBOURG FB
- US.VILLERS BOCAGE / EVREUX FC 27

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

REPORTS DE MATCHS

CHAMPIONNAT R3 FEMININ

Groupe A

- FC FEMININ ROUEN P.E (2) / CS GRAVENCHON

La rencontre du 31 mars 2019 est reportée au mercredi 17 avril 2019.

Groupe C

- EVREUX FC 27 (2) / GISORS FC.G.V.N.27 11

La rencontre du 07 avril 2019 est reportée au 21 avril 2019.

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

- FC FLERIEN / E.AVRANCHES VAL PERE

La rencontre du 09 mars 2019 est reportée au 11 mai 2019.

- FOOT50 FEMININ / AVRANCHES VAL PERE

La rencontre du 30 mars est reportée au 15 mai 2019

- AG CAENNAISE / E.GRANVILLE JULLOUVILLE
La rencontre du 30 mars 2019 est reportée au 11 mai 2019.

COUPE DE NORMANDIE FEMININES

TIRAGE DE LA 1/2 FINALE DU 08 MAI 2019

La Commission procède au tirage de la 1/2 finale de la compétition. Les matchs se déroulent le 08 mai 2019 à 13H00 sur le terrain du premier club nommé :

- ST ETIENNE DU ROUVRAY ou LE HAVRE AC / AS DE CHERBOURG FB ou SM HAYTILLON
- FC FLERIEN ou AG CAENNAISE / FC FEMININ ROUEN P.E ou EVREUX FC 27

COUPE U16 FEMININE

TIRAGE DE LA 1/2 FINALE DU 20 AVRIL 2019

La Commission procède au tirage de la 1/2 finale de la compétition. Les matchs se déroulent le 20 avril 2019 à 15H00 sur le terrain du premier nommé:

- AG CAENNAISE / EVREUX FC 27
- AS DE CHERBOURG FB / LE HAVRE AC

ORGANISATION DES GROUPES DE LA 2ème PHASE DU CHAMPIONNAT U16 FEMININ

CLOTURE DE LA 1ère PHASE DU CHAMPIONNAT U16 FEMININ

CLASSEMENT DE LA 1ère PHASE du CHAMPIONNAT U16F

Groupe A

- 1/ US QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- 2/ EVREUX FC 27
- 3/ LE HAVRE AC
- 4/ CS THIBERVILLE
- 5/ AS GACEENNE
- 6/ CS BEAUMONT
- 7/ US ALENCONNAISE 61

Groupe B

- 1/ AS DE CHERBOURG FB
- 2/ AVT G.CAENNAISE
- 3/ US.VILLERS BOCAGE
- 4/ E.FCF. CONDE-AF VIRE
- 5/ BAYEUX FC

- 6/ CAEN SUD OUEST
- 7/ USON MONDEVILLE
- 8/ FC ARGENTAN

- Considérant les contraintes du calendrier fixant au 27 avril 2019, la première journée de la deuxième phase pour le groupe «ELITE» et les groupes «EXCELLENCE» A & B,

- Considérant les positions au classement définitivement acquises pour la constitution du groupe «ELITE» et des groupes «EXCELLENCE» A & B,

La Commission:

- décide de considérer définitivement en son état actuel le classement arrêté au 6 avril 2019,
- retient les 2 équipes de tête des groupes **A & B** et le meilleur troisième pour constituer le groupe «ELITE» à 5 équipes, les 4 équipes classées de la 4ème place à la 7ème place du groupe **A** + l'équipe classée 8ème du groupe **B** pour constituer le groupe «**EXCELLENCE**» **A** à 5 équipes, les équipes classées de la 3ème place à la 7ème place pour constituer le groupe «**EXCELLENCE**» **B** à 5 équipes.

COMPOSITION DES GROUPES DE LA 2ème PHASE

Groupe « ELITE » (5 équipes)

- US QUEVILLY ROUEN METROPOLE
- EVREUX FC 27
- LE HAVRE AC
- AS DE CHERBOURG FB
- AVT G. CAENNAISE

Groupe « EXCELLENCE »A (5 équipes)

- CS THIBERVILLE
- AS GACEENNE
- CS BEAUMONT
- US ALENCONNAISE 61
- FC ARGENTAN

Groupe « EXCELLENCE »B (5 équipes)

- US.VILLERS BOCAGE
- E.FCF. CONDE-AF VIRE
- BAYEUX FC
- CAEN SUD OUEST
- USON MONDEVILLE

Les dates retenues sont : J1) le 27 avril 2019, J2) le 4 mai 2019, J3) le 11 mai 2019, J4) le 18 mai 2019, J5) le 25 mai 2019.

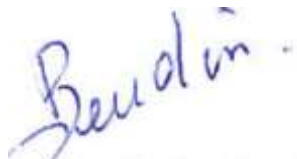
COURRIER

La Commission prend note du courriel de l'US VILLERS BOCAGE du 03 avril 2019 et confirme la décision prise lors de sa réunion du 18 mars 2019 actée sur le P.V. N° 14 mis en ligne le 23 mars 2019 sur le site de la Ligue.

**Le Président,
Lionel CHANDELIER.**

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke.

**La Secrétaire,
Marie-Yvonne BEUDIN.**

A handwritten signature in blue ink, written in a cursive style that clearly shows the name 'Beudin'.